



FAITS SAILLANTS

TrisuraTech

ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ MULTIRISQUE – TECHNOLOGIES ET CYBERRISQUES - FORMULAIRE TCTCF.001 (06/18) POLICE MULTIRISQUE DES ENTREPRISES – FORMULAIRE TCPF.000 (10/17)

Responsabilité professionnelle et cyberrisques

Afin d'offrir la couverture de responsabilité civile la plus étendue, nous avons combiné notre police d'assurance Responsabilité professionnelle relative à la technologie de l'information à une assurance responsabilité visant les cyberrisques. Cette police vous procure une protection de premier plan contre les menaces liées aux cyberrisques, qui vont bien au-delà des atteintes visant les données et aux autres vulnérabilités relatives à la sécurité. Il s'agit donc d'une couverture essentielle, surtout lorsque l'on considère le vaste domaine des technologies de l'information.

Responsabilité professionnelle et cyberrisques - Principaux éléments de la couverture

- Couverture mondiale
- Police émise sur la base des réclamations présentées; L'assureur a le devoir de prendre en charge la défense
- Couverture des frais et amendes afférents à la norme PCI-DSS (industrie des cartes de paiement)
- Couverture des frais d'urgence
- Garanties distinctes qui procurent des couvertures expresses visant:
 - **Responsabilité civile – Services professionnels, Services technologiques et Produits technologiques**
 - **Responsabilité civile – Médias et publicité**
 - **Responsabilité civile – Sécurité du réseau et protection de la vie privée**
- Couverture flexible pour les dommages subis par l'assuré (*first party*) liés aux cyberrisques qui comprend des limites optionnelles visant:
 - **Menace d'extorsion liée au réseau (rançongiciels)**
 - **Services et frais liés à une atteinte à la vie privée** – Comprend une couverture pour divers frais engagés, tels que les frais de gestion des atteintes à la vie privée, les frais de notification d'atteinte à la vie privée, les frais de surveillance du crédit et les frais d'expertise judiciaire
 - **Protection des marques/ Frais de gestion de crise** – Couverture visant à offrir des services de relations publiques dans le but d'éviter ou d'atténuer les dommages à la réputation
 - **Pertes d'exploitation** – Prévoit le remboursement de la perte de revenu durant la période de remise en état des activités, causée par une atteinte à la sécurité du réseau
 - **Protection des données et restauration de système** – Couvre des frais engagés pour remettre les systèmes en état, suite à une atteinte à la sécurité du réseau
 - **Frais de récompense**
- Couverture visant le cyberterrorisme
- Un Acte répréhensible lié à la vie privée comprend la divulgation de renseignements personnels ou d'entreprise, sous forme électronique ou non

- Couverture pour les dommages résultant d'actes criminels commis par des employés malveillants
- Les dommages punitifs sont compris dans la couverture, lorsqu'ils sont assurables en vertu de la loi
- Couverture pour les délais dans la livraison de l'entente de rendement découlant des services professionnels
- La définition étendue de « réclamation » comprend les dommages-intérêts pécuniaires, les services ou les redressements non pécuniaires ou par voie d'injonction
- Définition étendue du terme « assuré » comprend :
 - Un administrateur, dirigeant, associé, actionnaire et employé
 - Le terme « employé » comprend les employés à temps partiel, saisonniers, contractuels et temporaires de même que des bénévoles
 - Les entrepreneurs indépendants dans l'exercice de leurs fonctions en regard des services exécutés pour le compte de l'assuré
- Couverture pour les assurés innocents
- Possibilité de couverture pour les frais de défense en sus de la limite de garantie
- Période de 60 jours après l'expiration de la police pour remettre un avis de réclamation
- Non-résiliable par l'assureur/ préavis de 20 jours pour résiliation en cas de défaut de paiement de la prime
- Préavis de 60 jours en cas de non-renouvellement par l'assureur

Police multirisque des entreprises

Trisura propose à vos clients de l'industrie des technologies, la valeur ajoutée que procure une police multirisque des entreprises robuste afin de leur offrir une solution d'assurance complète. Il arrive parfois que des pertes surviennent et qu'il soit difficile de déterminer le point où la couverture offerte par la police multirisque des entreprises cesse, et celui où la couverture d'une police autonome de technologie entre en jeu. En optant pour la police multirisque des entreprises de Trisura et en la combinant avec notre police d'assurance Responsabilité multirisque – Technologies et cyberrisques, il ne subsiste aucune question relative à l'interprétation de la couverture et des restrictions pas plus qu'il n'existe de zones grises concernant le règlement de sinistre. Bref, la couverture d'assurance continuera de s'appliquer de manière uniforme d'une police à une autre.

Nous comprenons qu'il existe plusieurs types d'entreprises de technologie de différentes tailles. C'est pourquoi notre police d'assurance multirisque des entreprises a été conçue pour offrir une protection complète, tout en offrant une grande flexibilité en matière de garanties.

Garanties offertes

- Biens
 - Interruption des activités
 - Vols et détournements
 - Bris des équipements
 - Risques divers
- Responsabilité civile générale des entreprises
 - Dommages corporels et dommages matériels découlant des lieux et activités, et du risque produit/après travaux
 - Préjudice personnel et préjudice imputable à la publicité
 - Frais médicaux
 - Responsabilité locative
 - Automobile des non-propriétaires
 - Responsabilité civile relative aux avantages sociaux
 - Extension de garantie relative à la responsabilité patronale du fait d'un dommage corporel

Police multirisque des entreprises - Principaux éléments de la couverture

Biens

- Forfaits d'extensions de garantie comprenant :
 - Comptes clients
 - Enlèvement de déblais et enlèvement de déblais poussés par le vent
 - Objets d'art

- Frais de service d'incendie
- Vitres
- Améliorations locatives – Non endommagés
- Interruption de service
- Paiement d'incitatif à la location
- Intérêt locatif
- Plantes, arbres, arbustes ou fleurs d'extérieur
- Biens des employés
- Loyers
- Loyers payés à l'avance par l'Assuré
- Documents de valeur
- Limites individuelles pour 19 autres extensions de garantie

Responsabilité civile générale des entreprises

- Libellé et avenants standards du BAC

Capacité de souscription à l'interne

• Responsabilité professionnelle:	20 000 000 \$
• Responsabilité cyberrisques	20 000 000 \$
• Responsabilité excédentaire:	20 000 000 \$
• Responsabilité civile générale des entreprises:	20 000 000 \$
• Biens:	10 000 000 \$

À propos de Trisura

La **Compagnie d'assurance Trisura Garantie** est une compagnie canadienne d'assurance spécialisée et de cautionnement. Par l'intermédiaire d'un réseau choisi de courtiers régionaux et nationaux, Trisura Garantie procure une expertise et des solutions innovantes dans les domaines du cautionnement de contrat, du cautionnement commercial, du cautionnement pour promoteurs immobiliers, de la responsabilité des administrateurs et dirigeants, de l'assurance contre les détournements, de la responsabilité professionnelle – y compris la responsabilité des médias et la responsabilité liée aux technologies et aux cyberrisques – l'assurance des biens et de la responsabilité civile générale, ainsi que des produits de garanties. Trisura est cotée A- (Excellent) par l'agence A.M. Best.

Trisura Garantie est une filiale de Trisura Group Ltd., un fournisseur d'assurance spécialisée de premier plan à l'échelle internationale œuvrant dans les domaines du cautionnement, des solutions de risques, de l'assurance pour les membres de la direction et de la réassurance. Trisura Group regroupe principalement trois filiales règlementées : Compagnie d'Assurance Trisura Garantie, Trisura International Insurance Ltd. et Trisura Specialty Insurance Company. Trisura Group est cotée à la Bourse de Toronto sous le symbole « TSU ».

L'avantage Trisura

Chez Trisura, nous offrons :

- **Expertise** – plusieurs années d'expérience en matière de souscription et de gestion des sinistres en assurance visant l'industrie des technologies
- **Solutions** – nous prenons le temps requis pour rencontrer les clients afin de mieux comprendre le profil de risques correspondant à leur type d'entreprise
- **Souplesse** – une volonté d'analyser les nouvelles entreprises et classes d'affaire que les autres évitent
- **Personnalisation** – nous adapterons l'assurance en fonction de chaque profil de risques individuel
- **Options** – nous étudierons la possibilité d'autoriser des extensions pour étendre la couverture d'assurance en fonction du risque visé afin de répondre aux besoins du client

Pour plus d'information et pour télécharger nos propositions, veuillez visiter notre site Web au www.trisura.com



Référez-vous à votre police d'assurance pour de plus amples détails. En cas d'incompatibilité entre le présent document et votre police d'assurance, les clauses, conditions et limitations établies dans la police d'assurance prévaudront.